

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME



Cette publication a été réalisée par le Conseil du statut de la femme.

Me Louise Cordeau, C.Q., assume la présidence du Conseil, appuyée par dix autres membres qui représentent divers milieux de la société québécoise.

Une version de ce document est en ligne sur le site https://www.csf.gouv.gc.ca/publications

Direction: Mélanie Voyer

Coordination: Joanne Isabel

Conception graphique: Stéphanie Langlois

Révision linguistique: Marie Kougioumoutzakis

Révision bibliographique : Julie Limoges

Date de parution : septembre 2023

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.droitauteur.gouv.gc.ca

Comment citer ce document

Conseil du statut de la femme (2023). <u>Plan d'action de développement durable 2023-2028</u>

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3e étage Québec (Québec) G1R 6E2 Téléphone : 418 643-4326 Sans frais : 1 800 463-2851

Courriel: <u>publication@csf.gouv.qc.ca</u>

Site Web: www.csf.gouv.gc.ca

Dépôt légal - Septembre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN: 978-2-550-95990-8 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2023

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente		
L'organisation en bref	3	
Mission	3	
Vision	3	
Valeurs	3	
Quelques données clés	4	
Éléments contextuels d'ici et d'ailleurs	5	
Plan d'action de développement durable	6	
Orientation 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation	6	
Tableau synoptique	7	

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec plaisir que je vous présente le plan d'action de développement durable 2023-2028 du Conseil du statut de la femme. Par sa mission et ses réalisations, les travaux et les actions du Conseil s'inscrivent dans la vision de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Rappelons que l'un des principes fondamentaux inscrits dans la Loi sur le développement durable adoptée par le gouvernement du Québec est le développement social. Au cœur de ce grand principe qui est inscrit spécifiquement dans la Planification stratégique 2022-2026, se situent les enjeux d'égalité et d'équité sociale, qui guident la mission du Conseil.

Ce plan d'action répond aux attentes formulées par le ministère de L'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Il contribue ainsi avec l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

La présidente,

Me Louise Cordeau, C.Q.

1er septembre 2023

L'ORGANISATION EN BREF

Mission

Le Conseil du statut de la femme (CSF) est un organisme gouvernemental d'étude et de consultation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il accomplit sa mission en conseillant la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe et sensibilise la population québécoise en la matière.

Depuis le 6 février 2017, le CSF est présidé par Me Louise Cordeau, C.Q., qui, à titre de dirigeante de l'organisme, en définit les grandes orientations, conduit les rencontres du Conseil des membres et assure la réalisation de sa mission.

Les membres du CSF sont désignées par le Conseil des ministres et recommandées par les associations féminines, les groupes socioéconomiques, les organismes syndicaux et les milieux universitaires. Avec la présidente, elles se prononcent sur les recommandations que le CSF formule au gouvernement.

Vision

Reconnu pour son approche d'analyse à la fois rigoureuse et inclusive qui rallie les différents points de vue en faveur de rapports égalitaires entre les femmes et les hommes, le CSF contribue ainsi à l'action du gouvernement vers l'atteinte d'une société plus équitable et plus égalitaire.

Valeurs

Cinq valeurs fondamentales guident le CSF dans la réalisation de sa mission. Il s'emploie ainsi à agir avec :

Rigueur – En maintenant de hauts niveaux d'exigence dans ses travaux et en faisant preuve de nuance dans ses analyses; Inclusion – En faisant écho aux réalités plurielles de toutes les femmes;

Ouverture - En entretenant une relation de confiance avec tous les milieux intéressés et la population;

Innovation - En faisant preuve de créativité dans le choix des moyens utilisés pour réaliser sa mission;

Bienveillance - En inscrivant ses réflexions et ses actions dans une perspective de bien commun.

Par ailleurs, les cinq valeurs éthiques de l'administration publique québécoise servent également d'assises au CSF: la compétence, l'intégrité, l'impartialité, la loyauté et le respect.

Quelques données clés

Depuis 50 ans, par la rigueur et la pertinence de ses recherches, de ses analyses, par la production d'outils d'information publique et éducatifs, par la publication du magazine *Gazette des femmes*, qui, depuis 1979, est toujours à l'avant-garde de l'actualité féministe, le CSF contribue au savoir et à la connaissance sur la condition des femmes, et place la reconnaissance de leurs droits au cœur de sa mission.

Au cours de la dernière année, les équipes du CSF ont contribué aux résultats mentionnés dans le tableau ci-dessous. Celui-ci présente certaines données en lien avec les travaux rendus publics en 2022-2023 et le rayonnement du CSF :

Données clés	Description
11	travaux rendus publics : mémoires, avis, analyses, études, portraits statistiques
100 %	des mémoires, avis et études rendus publics ont eu des retombées dans l'action gouvernementale
70	articles dans neuf éditions thématiques de la Gazette des femmes
217 614	vues uniques sur le site Web du CSF
144	groupes de femmes rejoints par les stratégies de communication

Les données du tableau ci-après présentent, quant à elles, certains écarts toujours persistants en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, pour lesquels le Conseil, par l'influence de ses travaux, souhaite jouer un rôle prépondérant dans l'atténuation de ces écarts.

Données clés	Description
38 000	emplois perdus chez les femmes entre 2019 et 2021 (chez les hommes, le nombre est resté sensiblement le même)
11 000 \$	différence entre le revenu annuel total médian des femmes et celui des hommes
3,25 \$	écart entre le salaire horaire des hommes et celui des femmes en 2022
16 %	petites et moyennes entreprises (PME) québécoises ont une femme propriétaire majoritaire
35 %	de femmes dans les emplois en gestion en 2022
24 %	de mairesses au Québec en 2022
24	femmes ou filles tuées au Québec en 2021
18 571	femmes victimes d'infractions commises en contexte conjugal et déclarées par la police en 2021 au Québec
10 094	femmes victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police en 2021 au Québec
51 %	des adolescentes qui ont présenté des symptômes dépressifs significatifs en 2021
1 h	consacrée par les femmes de plus que les hommes aux activités domestiques quotidiennes

Éléments contextuels d'ici et d'ailleurs

Depuis 50 ans, le Conseil du statut de la femme porte un regard d'ensemble sur les enjeux d'égalité afin de réaliser sa mission qui est de conseiller le gouvernement, d'informer la population de manière rigoureuse, et de contribuer de façon constructive à l'action législative. L'équité sociale est un principe fondamental inscrit dans la *Loi sur le développement durable* du Gouvernement du Québec. À l'instar de la mission du CSF, ce principe vise essentiellement à garantir l'égalité pour toutes et tous, dans une perspective de justice sociale favorisant l'équité et l'inclusion au sein de la société.

Par la rigueur et la pertinence de ses travaux de recherche et de communication publique, le CSF place au cœur de ses réflexions l'égalité entre les femmes et les hommes. L'autonomisation financière des femmes, leur contribution à la croissance économique, la lutte aux violences auxquelles elles sont confrontées, un meilleur partage des responsabilités familiales, l'impact de l'intelligence artificielle sur les enjeux d'égalité et les conséquences à long terme du télétravail sont quelques exemples de sujets qui interpellent le CSF. Soutenu par son équipe, il souhaite contribuer à la vision de « faire du Québec une société plus juste et prospère, garantissant à tous les Québécois [et toutes les Québécoises] un milieu de vie sain et sécuritaire ». Dans ce contexte, le Conseil a choisi d'inscrire spécifiquement, dans son Plan stratégique 2022-2026, ce grand principe d'équité sociale guidant sa mission.

Depuis sa création, le CSF a été témoin d'avancées considérables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Des réformes majeures ont d'ailleurs eu cours dans différents champs d'intervention de l'État, notamment l'éducation, la famille, le travail et la justice. Le Québec est aujourd'hui reconnu comme une société progressiste et comme une source d'inspiration dans plusieurs régions du monde.

Au-delà de ces avancées, de trop nombreuses femmes vivent encore quotidiennement des situations d'inégalité. Au Québec comme ailleurs dans le monde, les conséquences économiques et sociales des événements des dernières années ont affecté de manière plus importante les femmes que les hommes.

Le thème de la journée internationale des femmes de 2022 était « L'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable ». Pour l'ONU, « Faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique et de la réduction des risques de catastrophes est l'un des plus grands défis mondiaux du 21e siècle ». De plus, l'organisation fait valoir le lien entre le genre, l'équité sociale et les changements climatiques, puisque sans la participation active de la moitié de la population mondiale, il semble peu probable que l'on puisse parvenir à des solutions en matière de durabilité environnementale de la planète et d'égalité des sexes dans le monde.

Dans cet élan mondial de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de développement durable, le CSF continue de promouvoir les valeurs d'égalité qui animent la société québécoise s'appuyant sur les 16 principes de développement durable.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la suite de l'analyse des éléments contextuels et des attentes de participation formulée par le ministère de L'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le CSF s'engage donc à contribuer à l'objectif 5.1 visant à créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation (orientation 5).

Le CSF souhaite mentionner qu'il s'engage également à poursuivre la valorisation de l'égalité et de la diversité de notre société (objectif 3.2), à la hauteur de sa mission. L'influence des travaux du CSF, bien que difficilement mesurables, peut avoir un impact considérable sur l'avenir du développement durable. En effet, que ce soit par des activités de sensibilisation, de communication ou par des compilations statistiques adaptées, les travaux du CSF contribuent au dialogue social et culturel au sein des communautés. Ces travaux peuvent également sensibiliser la population à l'importance de la parité et de la diversité dans les lieux de travail ou encore au sein des instances décisionnelles des organisations.

Orientation 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation



L'ensemble des ministères et organismes est invité à contribuer à l'engagement du Québec dans son virage vers un mode interpellé par le développement durable, dont les retombées sont perceptibles dans tous les choix sociétaux. Le CSF s'inscrit dans cette volonté d'exemplarité de l'État et souhaite évaluer de façon toujours plus efficace, les impacts de son action. Ainsi, le CSF souscrit à l'exercice d'évaluation de la durabilité, qui permet de prendre en compte les 16 principes de développement durable dans le cadre de ses différentes interventions structurantes.

Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

Le CSF, à titre d'organisme gouvernemental d'étude et de consultation, évaluera le plus efficacement et le plus concrètement possible ses interventions structurantes qu'il définit comme étant les suivantes : sa planification stratégique, ses mémoires et ses mandats confiés par les instances gouvernementales.

<u>ACTION</u>: Accroître le taux des interventions structurantes du CSF, soit sa planification stratégique, ses mémoires et ses mandats confiés par les instances gouvernementales, ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.

Numéro du sous-objectif	Indicateurs	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible
de la SGDD		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Proportion des interventions structurantes du CSF ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

TABLEAU SYNOPTIQUE

Numéro du sous- objectif de la SGDD	Action	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Accroître le taux des interventions structurantes du CSF, soit sa planification stratégique, ses mémoires et ses mandats confiés par les instances gouvernementales, ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	Proportion des interventions structurantes du CSF ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

csf.gouv.qc.ca

